

PAYS-BAS

Déclaration du gouverneur de la BERD

Ministre des Finances des Pays-Bas

M. Jeroen Dijsselbloem

Aptitude à faire des choix et atouts fondamentaux. Face à la multiplication des défis mondiaux et transnationaux, le champ d'action possible des banques multilatérales de développement est infini. Dans ces conditions, la force d'une institution réside dans son aptitude à faire des choix. Globalement, le système des IFI a tout à gagner de la coordination, de la coopération et de la répartition des tâches. La capacité à susciter un impact sur la transition et à mettre l'accent, au niveau opérationnel, sur le secteur privé, sur de saines pratiques bancaires et sur un rôle catalyseur constituent les grands atouts de la BERD. Celle-ci doit continuer d'opérer en s'en tenant à ces atouts fondamentaux, pour apporter le plus de valeur possible au vaste système des IFI.

Impact systémique sur la transition. L'étude menée sur la révision du concept de transition a montré qu'il existait un consensus en faveur du maintien du mandat et de la mission actuels de la Banque, mais qu'il convenait de les traduire en une stratégie opérationnelle modernisée. Comme le souligne dans ses conclusions le Conseil d'administration : « *La Banque a pour mandat de favoriser des économies de marché durables. Une économie de marché durable est compétitive, bien gouvernée, verte, inclusive, résiliente et intégrée.* » Nous sommes totalement convaincus que la Banque a un rôle important à tenir dans la recherche de ces qualités constitutives d'une économie de marché durable et nous appelons la BERD à intégrer pleinement ce concept renouvelé dans ses opérations, en concertation avec le Conseil.

La conclusion, selon laquelle l'objet fondamental de la BERD reste inchangé et la recherche de nombreuses qualités contribue à favoriser des économies de marché durables, a un corollaire particulièrement important : pour rester fidèle à sa mission, la BERD doit continuer de réaliser des investissements qui ont un impact systémique sur la transition. L'inscription explicite de très nombreux objectifs dans le mandat de la Banque ne doit pas se traduire par des investissements qui ont un effet bénéfique, à l'aune des qualités requises, au niveau du seul projet, mais ne contribuent finalement pas, à un niveau plus général, à instaurer une économie de marché durable.

Consolidation et innovation. Étant donné les diverses qualités qui caractérisent une économie de marché durable et sur lesquelles la BERD est invitée à concentrer ses efforts, la feuille de route de la Banque est claire. Elle ne doit pas se disperser, que ce soit en termes de secteurs ou en termes de zones géographiques. Les actionnaires doivent par conséquent éviter de surcharger la BERD en lui attribuant des tâches toujours plus nombreuses et/ou en l'invitant à envisager d'autres types d'activités. La Banque doit consolider ses activités dans la région actuellement couverte par son mandat et continuer de développer ses principaux points forts.

L'un des grands atouts de la BERD, qui résulte de la priorité qu'elle accorde au secteur privé et de la manière dont elle mène ses activités bancaires, réside dans sa capacité à fournir un financement innovant dans le cadre de ses opérations. La BERD est l'une des rares BMD disposant des compétences nécessaires pour proposer aussi bien des prises de participation directes que d'importants prêts libellés dans les monnaies locales. Elle doit rester à la pointe du financement innovant accordé au secteur privé, et donc du soutien à la transition. Dotée d'un nombre relativement important de nouveaux objectifs et de nouvelles activités, la Banque a beaucoup à apprendre et est invitée à mener sa réflexion hors des sentiers battus. Qui plus est, les activités plus classiques de la BERD se prêtent elles aussi à l'innovation, que ce soit dans la manière dont cette dernière finance les projets, mobilise des fonds en provenance du secteur privé, atténue les risques ou produit un réel impact sur la transition. Nous demandons à la Direction de mettre en place un environnement propice à l'innovation, en étroite concertation avec le Conseil.

La BERD est la somme de ceux et celles qui la composent. Nous sommes attachés à la BERD en raison de son mandat, unique en son genre, de la place singulière qu'elle occupe dans l'architecture des BMD, mais surtout de toutes les personnes exceptionnelles qui en font partie. Ce sont le personnel et la Direction de la BERD qui veillent à ce que les activités du secteur privé soient soutenues efficacement et à ce que le quotidien des populations s'améliore. Nous aimerions vous exprimer notre sincère gratitude, pour votre travail, votre dévouement et votre engagement en faveur de la mission de la BERD.